

Compte Rendu du CHS du 24/11/2020

Présents : Mesdames Dessuge-Vidris, Yvelin, Gilet (assistante sociale) et Marsaly (secrétaire du CHS), Messieurs Lidin, Diez, Tiebaut (ISST).

Pour la CGT : Marianne Dichamp, Sébastien Fouillade, Françoise Masniaud.

Pour FO : Véronique Sartre, Marie-Véronique Brenier, Romain Boyer.

Pour Solidaires : Catherine Jaubert, Daniel Lavergne, Jacqueline Marcou, Pascal Guérin, Franck Hospital, Cédric Leclere.

Monsieur Lidin présente la nouvelle secrétaire du CHS-CT Mme Marsaly.
Il remercie Dominique Yvelin pour son travail d'intérim.

Aucune déclaration liminaire.

Le CHS-CT est consacré à l'intégration de la trésorerie de Brive municipale au centre des finances publiques de Gontran Royer. Ce projet prévu de longue date va trouver sa concrétisation dans les jours qui viennent.

Mme Dessuge-Vidris énumère les documents joints : les plans, les DUERP... qui viendront enrichir la discussion.

Monsieur Diez rappelle que le projet remonte à 2012.

L'étude avait conclu à l'impossibilité d'intégrer la trésorerie au vu du coût trop élevé.

L'antenne immobilière s'était re-déplacée en 2013 et avait conclu à la possibilité de faire les travaux. En 2014 et 2015 le projet a été interrompu.

En 2017, la direction a demandé à un architecte local de faire des propositions.

Le 24 janvier 2019, l'antenne immobilière est revenue sur le site et a conclu que la trésorerie pouvait intégrer les locaux.

L'appartement du gardien qui, initialement ne devait pas être compris dans les plans, a été ajouté au projet.

La version définitive a été présentée aux chefs de service et aux agents en novembre 2020 :

- Il a été conclu la suppression des cloisons existantes au secteur rural.
- La création d'un bureau à la place du local courrier.
- La transformation du logement du gardien en espace bureau.
- une cloison va être édifiée pour permettre une circulation sécurisée entre l'ex-appartement et les bureaux.

- Au niveau trésorerie, une cloison sera être construite entre les bureaux des responsables.

- Une cloison sera montée au niveau de la dépense.

- L'intégralité des sols va être remplacée. Devant la caisse, le sol sera carrelé. Tous les faux plafonds vont être remplacés par des plafonds acoustiques identiques à ceux des centres de contact.
- L'éclairage LED sera installé pour un meilleur confort et un gain énergétique.
- Le câblage informatique sera mis aux normes pour permettre la mise en place de la nouvelle téléphonie.
- Des radiateurs électriques à haute performance seront installés dans l'ex-appartement du gardien.

Tous ces travaux sont suivis par le bureau SPIB.

Solidaires souligne la mauvaise qualité des plans fournis et fait remarquer que toute la partie accueil est volontairement oubliée et qu'il n'a pas été tenu compte des missions. Il est rappelé que les nuisances sonores n'ont pas été prises en compte dans le projet de même que les nuisances thermiques.

Il est noté que 18 agents sur un open-space dans une situation de crise épidémique n'est pas très cohérent.

La circulation des agents n'est pas prise en compte dans ce projet. Un système de va-et-vient va être instauré, ce qui va à l'encontre du bien être de l'agent pour travailler.

Monsieur Lidin rappelle le périmètre de ces travaux : accueil des collègues de la trésorerie et repositionnement des collègues du SIP.

En ce qui concerne l'accueil, la direction attend les consignes de la direction générale c'est pourquoi il ne fait pas partie du projet. Il s'agit d'un cadrage de l'accueil pour l'ensemble des centres des finances publiques.

La CGT rappelle à monsieur Lidin qu'aujourd'hui on demande aux agents de se positionner en urgence alors que, depuis 2012, date du premier projet, la direction aurait eu le temps de consulter les agents et les chefs de service.

Une discussion musclée a été lancée sur le problème des poteaux qui gênaient la circulation des agents et la luminosité.

Monsieur Diez rappelle que les agents auront la possibilité de décider avec les électriciens le positionnement des perches et l'éclairage en fonction de leurs desiderata. (position du bureau ...).

Tout le mobilier sera changé avec possibilité de régler les bureaux en hauteur. Un caisson pourra être adjoint.

Il est prévu, pour le confort des agents, de remplacer du côté patio 4 ouvertures basculantes pour l'amélioration de la ventilation.

Monsieur Diez rappelle que la position des armoires sur le plan, ne sont données qu'à titre indicatif. Les agents et les responsables de service positionneront les armoires en fonction de leur besoin.

Un problème est soulevé par les syndicats sur la surface de l'ex-appartement du gardien concierge. Le projet fait état de 86 m² alors que sa superficie est de 66 m². La direction reconnaît que c'est une erreur.

La climatisation qui va être engagée dans l'immeuble (par ENGIE) ne concernera pas le rez-de-chaussée dans un premier temps. Elle sera installée au RDC lorsque les travaux seront terminés. En effet, la climatisation est financée par la DDFIP et non par la DG qui financent les autres travaux d'aménagement.

Solidaires et la CGT reprochent à la direction le manque de dialogue et d'information avec les OS et les agents.

Madame Dessuge Vidris rappelle que les travaux sont financés et dirigés par l'administration centrale et non par la DDFIP :SPIB a contacté la DDFIP fin juin, la DDFIP n'a pas eu le choix de la date des travaux ni du calendrier resserré.

Monsieur Tiebaut recommande la nécessité de bien associer les équipes à l'installation de leur mobilier, il rédigera un avis sur ce projet.

Le docteur Lathière ne peut pas se prononcer sur des plans. Elle propose une visite du CHS dès que les contraintes sanitaires le permettront. Elle est préoccupée par le niveau sonore, la lumière...une visite sur place serait nécessaire pour se rendre compte, Elle est très favorable aux bureaux réglables en hauteur.

La CGT demande les plans de prévention.

Monsieur Diez précise qu'on ne peut pas faire de plan de prévention tant qu'on ne connaît pas l'entreprise.

Madame Dessuge Vidris précise que les travaux seront partitionnés. Ils vont commencer par le secteur rural en janvier. Il faudra proposer une solution de « relogement » temporaire : occupation de la salle de réunion, bureaux vides, télétravail...

Après, ce sera le tour du secteur urbain.

Une fois que ces deux parties seront rénovées, les agents des trésoreries arriveront. Ils ne seront pas impactés par les travaux.

Monsieur Lidin indique qu'une note est sortie sur les modalités du dialogue social pendant la période du reconfinement : les réunions CAP, CHS, CTdoivent être organisées en distanciel.

Solidaires énumère les risques psycho sociaux générés par :

- Les plans présentés aux agents et le calendrier très rapide
- La promiscuité avec les open space et le niveau sonore. La direction rappelle que les agents n'ont pas voulu de cloison et ont opté pour un open space.
- Les dalles au plafond, bien que phoniques, vont être remplacées par d'autres dalles phoniques.
- La surcharge de travail suite au transfert de charges.

L'attention de la direction est attirée sur le problème récurrent de fuites d'eau et d'infiltration : La direction est bien consciente du problème et tente d'y remédier.

Récemment la toiture a été rénovée au niveau de la verrière.

Monsieur Lidin confirme que la problématique a été remontée à la centrale qui suit le dossier.

Solidaires demande s'il est envisagé d'implanter à nouveau un cabinet médical.

Mme Dessuge Vidris précise que le secrétariat général impose un seul cabinet médical par département : au cas particulier, pour la Corrèze, à Tulle.

Solidaires s'interroge sur le nombre de place de stationnement car le parking est commun aux agents et au public. La direction reconnaît ne pas avoir sondé les agents de la trésorerie qui prennent leur voiture pour venir travailler mais précise que le parking de Gontran Royer paraît suffisamment grand.

En ce qui concerne les mopieurs, il est envisagé d'en positionner 3 ou 4 au rez-de-chaussée.

Monsieur Thiebaut met en garde la direction quant à l'implantation des mopieurs car ils sont source de nuisance sonore supplémentaire.

En ce qui concerne la caisse, Monsieur Lidin indique qu'on est en une logique de mutualisation : les agents de la trésorerie vont assurer la tenue de la caisse unique. Monsieur Lidin pense que la charge de travail est absorbable par la trésorerie car le nombre d'opération du SIP en numéraire n'est pas très important.

De plus, en ce qui concerne les régies, elles iront déposer leurs fonds à la banque postale concomitamment à l'implantation de la trésorerie.

Monsieur Lidin précise que la trésorerie hospitalière verra le jour le 1^{er} septembre 2021.

Les organisations demandent une interruption de séance d'une dizaine de minutes pour se concerter quant à l'avis à rendre sur ce projet.

Les OS lisent l'avis du CHSCT qu'elles ont rédigé et votent pour cet avis à l'unanimité.

Questions diverses

Solidaires demande que les usagers soient informés du dysfonctionnement de e contact. En effet, les collègues se font insulter au téléphone par les usagers car l'administration ne répond pas dans les délais.

Télétravail : des consignes ont été données pour le maintien du télétravail sur 5 jours jusqu'à jeudi inclus. La direction donnera de nouvelles directives pour un maintien en 5 jours de télétravail ou un allègement (3 jours 2jours ; 4 jours 1jour) en fonction des nécessités de service ou des souhaits des agents.

La CGT revient sur les mails restés sans réponse concernant les critères de sélection de la liste d'aptitude et rappelle que l'agent à 2 mois pour faire appel. Un débat s'engage sur le début du recours.

Mme Dessuge-Vidris répond que le délai court dès lors que la liste d'aptitude est publiée sur Ulysse national.

Dominique Yvelin indique que la campagne du DUERP 2020 a été reportée du fait du contexte sanitaire. Elle attend des consignes nationales qui devraient intervenir prochainement pour pouvoir relancer la campagne du DUERP au niveau local.

Début de l'audio conférence : 9h30

Fin de l'audio conférence : 16 h

Les représentants de la CGT

Marianne Dichamp
Sébastien Fouillade
Françoise Masniaud